

Programme d'aide à la relance économique: assistance financière à des projets dans le domaine de l'énergie, Programme énergétique européen pour la relance (PEER)

2009/0010(COD) - 05/03/2018 - Document de suivi

La Commission a présenté un rapport sur la mise en œuvre du Programme énergétique européen pour la relance (PEER) et du [Fonds européen pour l'efficacité énergétique](#) (FEEE). Le présent rapport passe en revue, pour chaque volet du PEER, les progrès accomplis dans la mise en œuvre des projets et du Fonds européen pour l'efficacité énergétique (FEEE). Faisant suite au précédent rapport adopté en 2016, il porte sur la mise en œuvre des projets entre le 31 août 2016 et le 30 juin 2017, ainsi que sur les paiements effectués au cours de cette période.

Mise en œuvre globale des projets : le PEER a fourni de bons résultats. La majorité des projets (37 projets sur 59) étaient complètement terminés, les versements aux bénéficiaires s'élevant à un montant total de 2.279.701.215 euros.

Le contrôle strict exercé par la Commission européenne dans la mise en œuvre des projets et la surveillance a permis d'améliorer l'efficacité de l'instrument.

Infrastructures dans le domaine du gaz et de l'électricité : le sous-programme «Infrastructures» du PEER a financé 44 projets dans trois grands domaines d'activité : i) projets d'infrastructures dans le domaine du gaz et projets de stockage; ii) projets de capacité rebours dans le domaine du gaz ; iii) projets dans le domaine de l'électricité.

À ce jour, 35 des 44 projets d'infrastructures ont été achevés, quatre projets sont en cours de réalisation et un projet fait l'objet de discussions :

- **dans le secteur de l'électricité**, 10 projets sur 12 sont achevés. Les deux projets restants progressent bien et devraient être achevés fin 2017.
- **dans le secteur du gaz**, 25 projets sur 32 sont achevés; deux projets progressent conformément au calendrier, un projet fait actuellement l'objet de discussions et il a été mis fin à quatre autres.

Tous les projets de capacité rebours et d'interconnexions en Europe centrale et orientale ont tous été achevés.

L'état d'avancement des projets d'infrastructures pour l'électricité et le gaz a nettement progressé depuis le dernier rapport sur la mise en œuvre du PEER publié en 2016. Par exemple, le renforcement du réseau français de gaz sur l'axe Afrique-Espagne-France est en bonne voie.

Les fonds du PEER ont permis le développement du projet, notamment sur l'axe oriental, en encourageant les bénéficiaires à arrêter leurs décisions d'investissement.

L'interconnexion Bulgarie-Roumanie a été menée à bien fin 2016.

Le projet Nordbalt 1 a consisté dans la construction de l'interconnexion électrique entre les réseaux de transport suédois et lituanien par un câble sous-marin à haute tension et courant continu (HVDC) d'une capacité de 700MW. Le projet a pour objet de continuer à pallier l'isolement des États baltes par rapport au marché intérieur de l'énergie. Tous les travaux sont achevés.

À ce jour, il est prévu que, sur les **cinq projets en cours, trois soient achevés en 2017 et un en 2018, un projet faisant l'objet de discussions.**

Projets d'énergie éolienne en mer :

ce volet du PEER se composait de neuf projets avec une aide d'un montant total de 565 millions d'euros. Quatre des neuf projets ont été achevés, tandis qu'il a été mis fin prématurément à deux autres. Un montant de 255.744.668 euros (après déduction des ordres de recouvrement) a été versé aux projets. Les trois projets restants sont en cours.

Captage et stockage du carbone :

ce volet du PEER comportait six projets et prévoyait un milliard d'euros d'aide à la démonstration du processus complet du captage, du transport et du stockage du carbone. Un projet a été clôturé, fournissant des installations pilotes de captage, transport et stockage dûment opérationnelles. Trois projets ont été stoppés prématurément en raison de la décision du promoteur de ne pas investir, un projet a été clôturé avant d'être achevé, ROAD demeurant le seul projet en cours.

En novembre 2016, la Commission et les promoteurs du projet ROAD ont convenu de prolonger la convention de subvention jusqu'au 31 décembre 2019, à la suite des progrès accomplis dans les discussions sur les sources de financement supplémentaires, de la restructuration du projet et du choix d'un nouveau site de stockage moins coûteux. Toutefois, en juin 2017, les promoteurs du projet ont informé la Commission que les partenaires de l'entreprise conjointe, Engie et Uniper, ont décidé de mettre fin à leur soutien financier au projet, et ont par la suite confirmé qu'ils retireraient leur demande concernant la convention de subvention. La convention de subvention est donc en cours de clôture.

Bien que le soutien financier du PEER n'ait pas suffi à inciter les entreprises à réaliser des projets de démonstration commerciale de captage et stockage du carbone (CSC), la Commission continue de juger le CSC important pour la décarbonation. Il conviendrait de cibler les futures activités de démonstration du CSC en Europe sur les secteurs à haute intensité d'énergie et de carbone.